



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

**MESSAGE DU MINISTRE
DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Lomé, le 01 octobre 2017

- **Chers partenaires du secteur de l'éducation,**
- **Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de services centraux,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du personnel d'encadrement du secteur de l'éducation,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires et centres de formation professionnelle,**
- **Chers collègues enseignantes et enseignants,**
- **Chers parents d'élèves**
- **Chers élèves,**
- **Chers apprenantes et apprenants.**

Dans quelques heures, des centaines de milliers de nos enfants, de la maternelle à la classe de terminale, reprendront le chemin de l'école ce lundi 02 octobre 2017 sur toute l'étendue du territoire national, après un repos bien mérité de plus de deux mois de vacances.

Une fois de plus, les parents, les enseignants, tous les acteurs de la grande famille éducative de notre pays et toute la nation, mobiliseront leurs énergies tout au long de l'année scolaire 2017-2018 autour de l'institution "**école**" et pour entourer de leur délicatesse et de leur plus grands soins des milliers d'élèves et d'apprenants qu'elle s'apprête à accueillir.

A la veille de cet événement majeur de notre vie commune que constitue la rentrée scolaire, c'est avec plaisir et humilité que je me plie à la noble tradition de m'adresser à l'ensemble de la communauté éducative, afin de jeter un regard partagé sur l'année écoulée, définir les grandes orientations pour l'année nouvelle, et raffermir notre engagement commun à aimer et protéger l'école togolaise, un pilier fondamental de la République, ciment et sanctuaire de notre nation.

- **Chers parents,**
- **Chers collègues enseignantes et enseignants,**
- **Chers élèves,**

Avec vous et en votre nom, je voudrais tout d'abord et une fois de plus, m'acquitter d'un agréable devoir et renouveler toute ma gratitude, ainsi que la reconnaissance de la communauté éducative toute entière, au Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, qui continue de placer le secteur de l'éducation au cœur des priorités de son programme de développement.

La grande famille éducative togolaise lui est particulièrement reconnaissante pour son engagement sans cesse renouvelé et implication constante dans l'aboutissement heureux de l'année scolaire 2016-2017, notamment par l'attention très remarquée qu'il a bien voulu accorder aux sollicitations de la communauté éducative, celles des enseignants en particulier.

Je tiens également à lui rendre un hommage appuyé pour les initiatives nouvelles et hautement remarquables qu'il a prises en faveur du monde scolaire, en vue de rassurer tous les acteurs, garantir le démarrage de la nouvelle année scolaire sous les meilleurs augures, et permettre le

déroulement des activités pédagogiques dans les conditions les plus optimales.

Ma gratitude va également aux parents d'élèves, aux organisations non gouvernementales et aux diverses organisations de la société civile, ainsi qu'à tous nos partenaires en développement, pour tous les efforts qu'ils continuent de déployer à nos côtés, en vue de promouvoir ensemble une éducation de qualité, d'innovation et d'équité toujours plus améliorée.

Grâce à leur collaboration, à la conjugaison et à la mutualisation de toutes nos ressources, nous bâtissons chaque jour des milieux éducatifs inclusifs, en vue d'offrir à nos enfants un parcours de réussite, d'apprentissage de la citoyenneté. Ils pourront ainsi construire leur propre avenir, et participer à l'effort collectif et solidaire pour accompagner les changements nécessaires à l'émergence de notre pays.

Je voudrais tout particulièrement me tourner vers vous, chers collègues enseignants, et vous exprimer, au nom du Chef de l'Etat, de l'ensemble du Gouvernement et en mon nom personnel, toute notre reconnaissance et toute notre satisfaction pour les efforts et les sacrifices que vous ne cessez de consentir au plus grand bénéfice des enfants qui vous sont confiés.

C'est toujours à l'épreuve des faits, que vous savez démontrer votre sens aigu de responsabilité et que vous donnez tout son sens à notre mission commune, celle **d'instruire**, de **former** et **d'éduquer**.

Je me réjouis de constater que vous demeurez toujours attachés à cette mission et aux valeurs qui la sous-tendent, celles de notre école républicaine et citoyenne, qui offre à chaque élève l'apprentissage de la construction du lien social, ainsi que la possibilité de trouver demain un avenir dans notre société. Soyez-en vivement félicités.

Je sais également devoir une reconnaissance particulière à vos associations et fédérations syndicales respectives, ainsi qu'à leurs représentants, à travers lesquels je voudrais **saluer** le dévouement, l'abnégation, ainsi que l'engagement citoyen dont vous avez fait preuve tout au long de l'année scolaire écoulée, et qui, malgré les perturbations rencontrées, ont permis son aboutissement heureux.

Le Gouvernement se réjouit de l'esprit d'écoute, d'ouverture, de dialogue et de concertation qui continue de prévaloir entre les acteurs du monde éducatif, et qui a permis des avancées significatives dans le traitement des dossiers inscrits au chapitre des diverses revendications des enseignants.

Grâce aux efforts conjugués de tous, l'année scolaire 2016-2017 a pu s'achever dans des conditions satisfaisantes, et a été couronnée par des résultats remarquables ; en témoigne la constante progression des principaux indicateurs suivants.

DES INDICATEURS DE SCOLARISATION EN CONSTANTE PROGRESSION

Les indicateurs de scolarisation s'établissent comme suit :

- Dans le préscolaire, les effectifs des enfants ne cessent d'augmenter, et sont passés de 132 725 en 2015-2016 à 143 897 en 2016-2017, soit un accroissement de 8,43%.
- Dans l'enseignement primaire, les effectifs sont passés de 1 498 312 enfants en 2015-2016 à 1 524 195 en 2016-2017, soit une augmentation de 1,73%.
- Au secondaire 1, nous sommes passés de 469 899 élèves en 2015-2016 à 540 934 en 2016-2017, ce qui correspond à un accroissement de 15,1%.
- Au secondaire 2, les effectifs ont évolué de 129 040 apprenants en 2015-2016 à 144 803 en 2016-2017, ce qui correspond à une augmentation de 12,22%.
- Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, les effectifs sont passés à 44 825 apprenants en 2016-2017 contre 41 892 en 2015-2016, l'augmentation est de 7%.
- L'effectif des élèves de l'enseignement général est en progression constante dans tous les cycles. Ainsi, de 1 473 919 élèves en 2005, il est passé à 2 353 829 en 2016-2017, soit une augmentation de 59,69 %. Avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5% sur la période 2013-2016, les effectifs d'élèves attendus à cette rentrée sont estimés à 2 413 394 élèves ;

- Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, les effectifs attendus sont estimés à 47 960 apprenants contre 44 825 en 2016-2017, soit une augmentation de 7% ;
- Le taux net de scolarisation est passé de 86% en 2010-2011 à 93,8.% en 2016-2017, soit une progression de plus de 7 points ;
- la parité filles/garçons est presque atteinte au préscolaire et au primaire, mais des efforts restent à faire dans le secondaire où on compte en moyenne 80 filles pour 100 garçons dans le premier cycle et 52 filles pour 100 garçons dans le second cycle.

DES INDICATEURS DE QUALITÉ EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Les indicateurs de qualité connaissent également une amélioration substantielle comme l'attestent les données suivantes :

- Au primaire, le taux d'achèvement est passé de 85,4% en 2015 à 97,7% en 2016, dépassant ainsi la cible du scénario accéléré de 97%, alors qu'il était estimé à 69,4% pour 2006-2007 et 79 % en 2011-2012, marquant un bond considérable de plus de 28 points entre 2006 et 2016.
- Au secondaire 1 et au secondaire 2, les taux d'achèvement enregistrent aussi des progrès. Ils sont passés respectivement de 41,6% en 2015 à 44% en 2016 au secondaire 1, et de 19,1% en 2015 à 26,6% en 2016 au secondaire 2. Rappelons qu'en 2006-2007, le taux d'achèvement n'était que de 10,5% au secondaire 2.
- Quant au taux de redoublement au primaire, il est passé de 9,5% en 2015 à 8,4% en 2016, alors qu'il était de 23% en 2012 et 16% en 2014, marquant ainsi une diminution drastique du phénomène grâce à d'importantes mesures prises par le gouvernement pour restructurer les cycles du primaire.
- Dans l'enseignement secondaire général, le taux de redoublement est passé de 22,6% en 2015 à 21,3% en 2016 au premier cycle, et de 22,3% en 2015 à 22,2% en 2016 au second cycle, dénotant ainsi une faible diminution du phénomène dans ce cycle.

Il va sans dire donc que les efforts consentis doivent être renforcés pour réduire sensiblement les redoublements et les abandons scolaires, qui demeurent encore élevés au secondaire.

DES RÉSULTATS SATISFAISANTS AUX EXAMENS SCOLAIRES 2016-2017

L'année 2016-2017 s'est achevée dans de bonnes conditions et les examens scolaires nationaux ont été organisés dans la sérénité, à la satisfaction de tous les acteurs. Les résultats aux différents examens sont satisfaisants, aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique.

L'action du Gouvernement et les appuis des partenaires ont permis de réaliser les résultats scolaires suivants :

- au CEPD, 79,63% d'admis contre 80,42% en 2016 ;
- au BEPC, 63,27% contre 59,54% en 2016 ;
- au BAC I général, 52,24% contre 58,66% en 2016 ;
- au BAC I technique, 57,61% contre 40,24% en 2016 ;
- au BAC II général, 59,88% contre 40,64% en 2016 ;
- au BAC II technique, 85,03 contre 68,14% en 2016.

Comme on peut le constater, les résultats de l'année 2016-2017 ont connu une progression sensible, sauf au Bac1 et dans une moindre mesure au CEPD, montrant ainsi que le système maintient le cap de son dynamisme.

Le Gouvernement félicite, une fois encore, tous ceux qui ont œuvré pour la concrétisation de ces résultats, en particulier les enseignants qui ont fait preuve d'un esprit de dépassement remarquable. Il réitère son attachement à la préservation des acquis, dans l'intérêt de tous les apprenants, afin d'obtenir **encore plus de succès** au terme de l'année nouvelle qui s'annonce.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE

La mise à disposition d'infrastructures d'accueil et d'enseignants qualifiés pour un enseignement efficace préoccupe au plus haut point le gouvernement. D'importantes mesures ont ainsi été prises pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves.

➤ **Dans l'enseignement général,**

Il est prévu dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et sur fonds provenant des appuis de nos partenaires :

- la construction de 579 salles de classes équipées pour le compte du primaire ;
- la construction et l'équipement de 28 collèges d'enseignement général et de 9 lycées;

D'ores et déjà, *1495 instituteurs stagiaires* de la promotion 2016 des ENI sont déployés sur le terrain dans les six régions éducatives. *261 professeurs stagiaires de CEG* de la promotion 2016 de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Atakpamé et 997 enseignants du secondaire admis au concours de recrutement direct sont également en cours de déploiement dans les collèges et lycées et près de 360 enseignants en fin de formation à l'ENS seront également déployés dans les CEG.

Une cohorte de 1766 élèves-instituteurs va bientôt débiter la formation initiale dans les différentes ENI du pays.

➤ **Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle,**

L'objectif poursuivi par le gouvernement est le renforcement substantiel de la capacité d'accueil du sous-secteur; ce qui sous-entend la construction de nouvelles structures de formation de manière à réduire les disparités entre les régions. Aussi est-il prévu à moyen terme, la création de 10 nouveaux établissements, la modernisation des structures existantes, le recrutement du personnel enseignant et la revue des offres de formation afin de les rendre plus attractives et mieux adaptées au marché de l'emploi.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE ÉDUCATIF

S'agissant de la qualité du service éducatif, des mesures importantes ont été prises pour son amélioration.

➤ **Au préscolaire et au primaire,**

L'accent a été mis durant l'année 2016-2017 sur la poursuite de la réforme curriculaire, la formation des enseignants sur l'utilisation des nouveaux manuels du CP1 et du CP2, la généralisation du manuel du

CP1 et l'élaboration des manuels, guides et kits de jeux pour les petits enfants de la maternelle.

En outre, l'Etat a procédé à la distribution de 600 000 nouveaux manuels de français et de mathématique du cours préparatoire première année aux élèves de tous les ordres d'enseignement, ainsi que 34 020 guides pédagogiques aux enseignants.

Pour la nouvelle année, les actions prévues s'inscrivent davantage dans la continuité de celles en cours de réalisation. A cet effet, l'Etat procédera à la généralisation de l'utilisation des nouveaux manuels du CP2 et à leur distribution gratuite, aussi bien aux élèves qu'aux enseignants. Ainsi, 657 542 de ces nouveaux manuels seront distribués aux élèves et 42 000 guides du maître seront distribués aux enseignants. Les nouveaux manuels du CE1 seront également édités.

De même, l'année connaîtra la finalisation de la politique nationale de développement de la petite enfance et sa stratégie de mise en œuvre, ainsi que l'adoption du statut des animateurs des centres d'éducation de la petite enfance.

➤ **Au secondaire,**

Les actions portées par le Projet d'Appui à la Réforme des Collèges (PAREC) se poursuivront avec pour objectif fondamental de faire du premier cycle du secondaire, le prolongement de l'enseignement fondamental de base. Ainsi il est prévu :

- d'organiser la formation initiale de nouveaux professeurs polyvalents de collèges, à raison de 600 par an, en optimisant les structures existantes ;
- d'organiser la formation continue des professeurs de collèges : formation initiale de rattrapage pour 4500 enseignants de français, Sciences physiques et Sciences de la Vie et de la Terre, centrée sur le renforcement de la bivalence, la pédagogie active et la gestion des grands groupes ;
- de renforcer l'encadrement pédagogique de proximité des collèges dans les 6 régions d'éducation.

➤ **Dans l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle,**

L'option prise pour plus d'efficacité est la formation par alternance (appelée formation DUAL). Dans le cadre de la mise en place d'un

partenariat dynamique et fonctionnel avec le monde du travail, un plan d'action opérationnel a été élaboré pour accompagner la mise en œuvre de la charte de partenariat public/privé, adoptée par le gouvernement togolais et le secteur privé depuis le 11 avril 2011. Une attention particulière sera accordée à l'application de cette charte pour rendre plus performant l'enseignement technique et la formation professionnelle.

RÉDUCTION DES DISPARITÉS

Chers parents d'élèves,

Chers enseignants,

Chers apprenants,

L'Etat et ses partenaires continueront d'accorder une priorité à la scolarisation des enfants vulnérables, notamment ceux issus des couches les plus défavorisées et les enfants handicapés, en vue de donner une égalité de chance à tous.

Par ailleurs, tout sera mis en œuvre pour réduire les disparités géographiques et promouvoir l'équité. Dans cette perspective, une attention particulière sera accordée à la scolarisation de la jeune fille, car tout pays qui veut accéder à un développement harmonieux et durable doit impérativement assurer une bonne formation intellectuelle et morale de ses filles.

A cet effet, des préfectures à faible taux de scolarisation ont été identifiées pour bénéficier d'appuis spécifiques, susceptibles de permettre à tous les enfants de jouir des atouts inestimables de l'école.

A ce titre, sur le projet Education et renforcement institutionnel phase 2 (PERI 2), 56 500 élèves filles du primaire vont bénéficier d'uniformes scolaires et 10 800 élèves filles recevront des kits sanitaires, dans les quatre préfectures les plus défavorisées où le taux de scolarisation reste toujours inférieur à 40%.

POUR SUIVRE LES EFFORTS EN VUE D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Chers collègues enseignants,

Assurer un enseignement de qualité passe nécessairement par une bonne qualification des enseignants, mais aussi par l'amélioration de leur bien-être matériel et moral.

Pour répondre à cet impératif, le gouvernement a mis sur pied une commission chargée d'élaborer un projet de statut particulier des

enseignants, en vue d'assurer l'exercice de leur fonction dans les meilleures conditions.

Les discussions engagées avec l'ensemble des partenaires et acteurs du système éducatif, notamment les fédérations des syndicats du secteur de l'éducation de notre pays, les Centrales syndicales, les associations des parents d'élèves, la Coalition Togolaise pour l'Education pour Tous et les représentants de l'enseignement confessionnel, ont permis d'aboutir à un large consensus sur le contenu du projet de statut particulier.

Les résultats de ces discussions ont été remis au Chef du Gouvernement le 29 septembre 2017, en présence des acteurs et partenaires de notre système éducatif.

Par les innovations inédites qu'il consacre, notamment en ce qui concerne la professionnalisation du métier d'enseignant et les perspectives d'évolution de carrière, ce statut constitue un document d'avant-garde qui fait du Togo un pays véritablement pionnier dans notre sous-région, car il prend en compte les recommandations issues de la dernière réunion annuelle et du 10^{ème} forum de l'équipe spéciale internationale de l'UNESCO sur les enseignants, organisés à Lomé du 18 au 21 septembre 2017, et centrés sur la professionnalisation de la fonction enseignante.

Le Togo a été choisi pour abriter ce forum, précisément en reconnaissance de l'engagement du Gouvernement pour l'optimisation de la valorisation du métier d'enseignant dans notre pays, comme en témoignent les travaux en cours pour l'élaboration d'une politique sur la question enseignante, avec l'appui de l'UNESCO.

Une fois de plus, je tiens à adresser les félicitations du gouvernement, d'une part aux membres de l'équipe de rédaction du projet de statut particulier pour leur abnégation, leur constante disponibilité et leur professionnalisme, et d'autre part, à tous les acteurs du système éducatif qui l'ont enrichi lui donnant ainsi son caractère consensuel.

Toujours au titre des engagements du Gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, les primes de rentrée et de bibliothèque, devenues un acquis, sont entrées dans leur phase de mensualisation, mais aussi, ont bénéficié d'une amélioration.

Mais la situation des enseignants ne peut véritablement s'améliorer que par des mesures novatrices, durables et réellement efficaces. C'est pourquoi, le Chef de l'Etat, conscient de l'immensité de votre tâche et soucieux de faciliter à chaque enseignant le plus large accès à des conditions de mieux être, a personnellement initié la création d'une coopérative d'épargne et de crédit, au profit de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs du système éducatif togolais.

Lancée en 2016, cette coopérative est entrée dans sa phase opérationnelle, et je vous exhorte vivement à y adhérer tous, massivement, en vue d'en faire par le nombre que nous constituons, la plus grande entreprise de micro finance de notre pays, et tirer d'elle tous les nombreux et précieux avantages qu'elle est potentiellement capable de nous offrir.

Enfin, avec la collaboration et la contribution des organisations syndicales, la question des cotisations ou des prélèvements opérés sur les salaires des enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires a trouvé une issue heureuse.

La commission mise en place à cet effet par arrêté du Premier Ministre le 20 mars 2017 a rendu ses conclusions et remis son rapport au Chef du Gouvernement.

Je voudrais rassurer toutes les personnes concernées de l'engagement du Gouvernement à prendre les mesures idoines pour apporter les solutions à ce dossier, conformément aux recommandations de la commission.

INSTAURATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE AU PROFIT DES ÉLÈVES

Mais le Gouvernement n'a pas pensé qu'aux enseignants. Préoccupé par l'avenir de notre jeunesse et convaincu de l'importance que revêt l'éducation pour le développement économique et social de notre pays, le Chef de l'Etat a gratifié tous les élèves des écoles primaires et secondaires du secteur public de l'enseignement général et technique, d'une **couverture sociale et médicale et responsabilité civile**, qui sera élargie ultérieurement au secteur privé laïc et confessionnel.

Ne déclarait-il pas en effet, je cite : « *Une bonne éducation de notre jeunesse est le garant d'un Togo prospère et fier de son capital humain.*

Ce défi nous impose la responsabilité d'un accompagnement adapté à nos écoliers et élèves en matière de protection sociale », fin de citation.

Cette nouvelle initiative du Chef de l'Etat va permettre à plus de deux millions d'enfants de bénéficier d'une assurance médicale appelée « School Assur », grâce à laquelle ils pourront se soigner convenablement en cas de maladie, ou se prémunir contre les conséquences financières des maladies et des événements accidentels pouvant survenir durant leur parcours scolaire.

Ils pourront ainsi obtenir le paiement d'une indemnité en cas d'invalidité et bénéficier des soins médicaux gratuits, dans la limite d'un plafond prédéfini. L'assurance est annuelle et s'incorpore automatiquement à l'inscription des élèves. Elle fonctionnera dès cette rentrée scolaire, pour un coût global estimé à 3,5 milliards de francs CFA hors taxes, au titre de l'année scolaire 2017-2018, et entièrement supporté par l'Etat.

Après la gratuité de l'école décidée en 2008, et l'extension progressive des cantines scolaires à l'ensemble des élèves du secteur public, la mise en place d'un système de couverture sociale et médicale en faveur des écoliers et des élèves donnera, j'en suis certain, une nouvelle impulsion à notre système éducatif et à la scolarisation de nos enfants, en prenant en compte les populations les plus vulnérables, celles des zones rurales en particulier, où des problèmes de santé souvent impossibles à résoudre pour les parents, aboutissent à la déscolarisation des élèves.

Comme l'a déjà souligné le Chef du Gouvernement, ces populations pourront ainsi bénéficier de meilleures conditions pour leur épanouissement et leur inclusion dans le développement.

La protection sociale des élèves permettra enfin de faire un bond vers l'assurance maladie universelle en approchant les 40 % de couverture nationale, et d'améliorer significativement les indicateurs de la santé scolaire, et partant ceux de l'éducation nationale.

Comme on peut le constater, *« la recherche du bien-être de l'humain, disait notre Premier Ministre, représentant le Chef de l'Etat à la 72^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 septembre dernier, est au cœur de la politique générale du Gouvernement togolais. Cette nécessité guide au quotidien les initiatives sectorielles en donnant la priorité aux groupes les plus vulnérables que sont les femmes, les enfants et les jeunes », fin de citation.*

J'exhorte donc les parents à saisir l'opportunité que leur offre la couverture médicale scolaire, pour inscrire leurs enfants à l'école, car l'éducation est un droit inaliénable pour chaque enfant, ainsi que la clé qui ouvre les portes de tous les savoirs et de tous les pouvoirs.

Beaucoup d'autres actions liées à la qualité, à l'accès et au maintien des enfants en général, et des filles en particulier, seront réalisées au cours de cette année. Les chantiers ouverts pour l'amélioration de la gouvernance et qui touchent l'instauration d'une gestion transparente et efficace du système, la promotion d'une culture de l'excellence, l'encadrement de proximité, la professionnalisation de la fonction enseignante et l'élaboration de la politique enseignante, vont se poursuivre, avec la collaboration et la contribution de tous les acteurs.

C'est pourquoi, le gouvernement réaffirme sa volonté d'écoute, de dialogue et de concertation, avec toutes les composantes de la famille éducative, en vue de rechercher des solutions durables à toutes les préoccupations touchant le secteur de l'éducation.

J'invite donc les parents d'élèves, à qui je renouvelle toute ma gratitude, à poursuivre le soutien qu'ils nous apportent et qu'ils apportent à leurs enfants dans leur parcours scolaire. Je les exhorte vivement au suivi permanent de ces enfants à l'école et à la maison, en collaboration étroite avec les enseignants.

- **Messieurs les Directeurs régionaux de l'éducation,**
- **Mesdames et Messieurs les personnels d'encadrement,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,**

A la veille de cette rentrée scolaire, je voudrais vous renouveler ma profonde gratitude pour votre collaboration, et solliciter encore davantage votre détermination pour assurer un déroulement serein des activités pédagogiques et administratives dans vos ressorts respectifs, en vue d'un heureux aboutissement de cette année scolaire.

Je voudrais à cet égard vous exhorter, chacun à son niveau, à assurer plus qu'auparavant, un encadrement de proximité des établissements et des personnels enseignants, visible et vérifiable.

Je voudrais en particulier vous convier, une fois de plus, à une conscience aiguë de vos lourdes responsabilités dans la gestion de vos

établissements, et à l'accomplissement de vos missions dans le plus strict respect des instructions et des textes en vigueur.

Votre responsabilité doit s'exercer pleinement et en particulier dans le domaine de la discipline scolaire. Tout en étant exigeant dans le respect de la discipline au sein de l'établissement par les élèves, je vous invite à instaurer un cadre protecteur et épanouissant pour ces derniers.

Je vous demande d'éviter les châtiments corporels, ainsi que les autres formes de punitions humiliantes et dégradantes, qui donnent à l'élève une image négative de l'institution scolaire et l'amènent parfois à fuir l'école.

Vous devez être particulièrement attentifs au harcèlement des filles et à l'exploitation des enfants dans des travaux autres que ceux prévus par la législation scolaire.

Comme auparavant, je vous invite également à instaurer une gestion démocratique de vos établissements et d'y associer les élèves, sous la supervision des enseignants, à travers notamment la mise en place de clubs et de comités dont les membres sont élus démocratiquement et de façon transparente, en vue d'apprendre à nos enfants ce qu'est la démocratie et l'Etat de droit.

Enfin, je vous exhorte vivement à réserver à vos enseignants tout le respect et toute la considération dus à la dignité de leur profession. Le choix de leur métier est d'abord un choix de vie, qui doit être respecté et valorisé dans l'exercice de votre autorité.

LES ENSEIGNANTS, PILIER DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Chers collègues enseignants,

Permettez que je rappelle, encore une fois, toute la place que vous occupez dans l'éducation et le devenir des jeunes de notre pays. Leur destin est entièrement entre vos mains, et ce lourd privilège force tout notre respect et toute notre considération.

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne, écrivait le célèbre auteur français Victor Hugo après la visite d'un bagne. Quarante-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne ne sont jamais allés à l'école une fois, et ne savent pas lire, et signent d'une croix, poursuit-il. C'est dans cette ombre-là qu'ils ont trouvé le crime. L'ignorance est la nuit qui

commence l'abîme. Où rampe la raison, l'honnêteté périt », **fin de citation.**

Le gouvernement reste pleinement conscient de l'immensité de votre tâche, et poursuivra donc les efforts nécessaires à l'amélioration constante de vos conditions de vie et de travail, en privilégiant toujours la concertation et le dialogue.

Malgré les difficultés inhérentes à notre métier, et que nous reconnaissons tous, prenez à cœur la mission que l'Etat vous a confiée en vous consacrant consciencieusement à la réussite de vos élèves. Courage, abnégation et persévérance sont les qualités majeures qui doivent guider votre action quotidienne, dans l'accomplissement de notre beau métier.

Soyez les modèles que nos enfants recherchent, en ayant des comportements à la mesure de vos responsabilités, des comportements qui répondent à l'éthique et à la déontologie du métier d'enseignant. La cohésion de l'action des adultes que nous sommes, le partage et la transmission des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de solidarité et de fraternité demeurent en effet des enjeux qui construisent les comportements de nos élèves, ainsi que le ciment et le garant du mieux vivre ensemble.

LES APPRENANTS, TOUJOURS AU CŒUR DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Je voudrais enfin m'adresser à vous, chers élèves, nos chers enfants. Vous êtes notre raison d'être et l'avenir de toute la nation. Votre réussite scolaire et votre avenir demeurent la préoccupation majeure du gouvernement. Je vous exhorte donc instamment à l'effort, l'effort continu, dès le premier jour et tout au long de l'année, seul garant de votre réussite. Vos parents et la nation tout entière fondent tout leur espoir sur vous.

Bannissez de votre vie d'élèves tous les comportements à risque, qu'ils soient liés à la légèreté des mœurs, à l'alcoolisme, au tabagisme, à la consommation de la drogue, à la fréquentation abusive et incontrôlée des boîtes de nuit, etc.

Ne succombez pas aux tentations liées au mauvais usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et surtout,

respectez vos parents et vos enseignants, qui sont les premiers garants de votre réussite scolaire.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers collègues enseignantes et enseignants, Chers partenaires du secteur de l'éducation,**
- **Chers parents d'élèves, Chers élèves,**

La réussite de notre œuvre commune nécessite un effort partagé de tous les acteurs du système éducatif. Aussi voudrais-je inviter chacun de nous à apporter sa meilleure contribution, pour que cette année scolaire soit encore plus sereine et plus fructueuse que celle qui vient de s'écouler.

Je puis vous assurer que le gouvernement, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour créer toutes les conditions d'une concertation permanente et réussie entre tous les acteurs du système éducatif.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée scolaire, et une fructueuse année scolaire 2017-2018.

Vive l'école togolaise.

Je vous remercie.